

Date de convocation

30 mars 2023

Date d'affichage
de l'avis

30 mars 2023

Nombre de
conseillers

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 14

N° d'ordre

D_2023_3_8

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc DUFAU, Maire.

Etaient présents : MM. M. DUFAU, S. TASTET, G. CAMY, M.-C. LALANNE, P.-H. NAU-HENDEL, B. LORRY, M. PULVINET, C. CHUBURU.

A donné pouvoir : B. BAGET à B. LORRY, H. BEAUCULAT à C. CHUBURU, C. BERDUCQ à S. TASTET, R. CARDY à M. DUFAU, V. LABORDE à M.-C. LALANNE, L. POUTS-SAINT-GERME à M. PULVINET.

Etait absente : A.-L. POMME-CASSIEROU.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : Mme CHUBURU.

Etait également présente : Clotilde BROT, secrétaire de mairie

ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS 2022

Le Maire rappelle qu'il doit être établi chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros et en brut, dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en son sein et au sein de tout syndicat mixte ou au sein de toute société d'économie mixte ou société publique locale ou filiale d'une de ces sociétés (article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). Cet état est communiqué aux élus avant l'examen du budget.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après avoir pris connaissance du document établi, **PREND ACTE** de l'état récapitulatif annuel des indemnités des élus pour l'année 2022, ci-après annexé.

Élus	Mandats/Fonctions	Indemnités de toutes natures au titre de ces mandats et/ou fonctions		Montant total
		Indemnités de fonction	Autres	
DUFAU Marc	Maire Vice-Président CCPN	20.420,46 euros (montant brut) 8878,56 euros (montant brut)	/	29299,02 euros (montant brut)
TASTET Serge	Adjoint Vice-Président TE64	7.835,76 euros (montant brut) 3.300,15 euros (montant brut)	/	11135,91 euros (montant brut)
LORRY Béatrice	Adjointe	7.835,76 euros (montant brut)	/	7835,76 euros (montant brut)
BAGET Bernard	Adjoint	7.835,76 euros (montant brut)	/	7835,76 euros (montant brut)
CHUBURU Catherine	Adjointe	7.835,76 euros (montant brut)	/	7835,76 euros (montant brut)

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,


Marc DUFAU